



Rennes, le 18 septembre 2013

Comité Technique d'Etablissement (CTE)

du mardi 8 octobre 2013

Comment désosser un C.H.U. ?

E	C	O	L	L	I	E	R	G	B	A
M	B	V	I	A	N	D	E	I	A	G
I	O	U	C	V	E	A	U	G	R	N
N	C	O	U	T	E	A	U	O	Q	E
C	E	P	A	U	L	E	H	T	U	A
E	E	E	L	L	I	U	E	F	E	U
U	C	O	T	E	P	O	R	C	T	R
R	U	E	S	S	O	S	E	D	T	I
B	O	E	U	F	B	A	N	C	E	E

« Il reste encore du gras et du muscle. Il y a un seuil au-delà duquel nous n'irons pas, nous nous arrêterons à l'os... » ...

« On a mangé notre pain blanc... »

C'est en ces termes décomplexés que la direction du CHU s'est exprimée sur sa politique générale. Aucun secteur ne sera épargné, bien au contraire ! Telles sont les perspectives qui nous ont été présentées par la voix du nouveau Directeur Général Adjoint.

Au cours des différents thèmes abordés en CTE, le syndicat SUD n'a eu de cesse de réaffirmer ses positions pour défendre le personnel, l'emploi et les conditions de travail au CHU de Rennes. Nous avons notamment dénoncé des organisations de travail entachées d'illégalité et qui compromettent gravement la qualité de vie au travail

Nous exigeons l'arrêt des organisations de travail en sous-effectif permanent sur l'année. Pour exemple, la création de l'Unité de Soins Continus (U.S.C) chirurgicale en sous-effectif organisé, et en journées de 12 heures, avec temps de transmission bénévole.

Nous exigeons des journées de travail en 8 heures, des nuits en 10 heures, et des temps de transmissions intégrés dans le temps de travail.

Nous avons également demandé que soit respecté le droit à la formation professionnelle pour tous et à 100% sur le temps de travail.

SUD a aussi rappelé que le respect du grade et de la fonction doit être appliqué au CHU de Rennes (exemple : AS / ASH, Secrétaire médicale / Adjoint administratif, ...)

A trop ronger l'os, on peut parfois finir par s'y casser les dents ...



**ENSEMBLE,
OSONS DIRE
« NON » !**



